

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2014

Etaient présents : M. TRIDEAU Loïc, Mme DEPASQUALE Mireille, M. GUEHERY Alain, Mme SURUT Brigitte, M. PAUZAT Laurent, Mme GOUET Thérèse, M. DESLANDES Patrick, M. DECARPES Gérard, Mme DUPUY Katia, Mme ANDRE Audrey, : M. BODEREAU Emmanuel, Mme LE BIHAN Stéphanie, Mme GUILLOU Laurence, Mme GOURDIN Séverine, M. TAYSSE Stéphane, Mme GASNIER Séverine, M. ESNAULT Joël.

Etaient absents excusés M. LAMARGOT Laurent, M. FREULON Jean-Noël.

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Mme DE PASQUALE Mireille.

POUVOIRS :

M. LAMARGOT Laurent donne pouvoir à M. DESLANDES Patrick.

M. FREULON Jean-Noël donne pouvoir à M. TRIDEAU Loïc.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE.

Approbation du rapport d'activités 2013 et rapport annuel 2013 du service environnement.

Délibération 2014-62

Monsieur le Maire donne la parole à M. FRANCO Emmanuel, Président de la Communauté de Communes du Val de Sarthe pour présenter les rapports d'activités 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve les rapports d'activités 2013.

Ces rapports peuvent être consultés en Mairie.

VOTE : UNANIMITE.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DE LA SARTHE.

Travaux de toiture sur un pan de l'église.

Délibération 2014-63

Monsieur le Maire fait savoir aux Conseillers Municipaux qu'il faut prévoir des travaux de toiture sur un pan de l'église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général de la Sarthe pour ces travaux et arrête les modalités suivantes :

Origine de financement	Montant H.T.
Maître d'ouvrage	18260.39 €
Fonds européens (Leader)	
DETR	
FNADT	
Conseil régional	

Conseil général de la Sarthe (20%)	4565.10 €
Autres collectivités	
Autre public	
Fonds privés	
TOTAL	22825.49 €

Le Conseil Municipal,
Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE.

<p>PLAN D'OCCUPATION DES SOLS. Mise à disposition du projet de modification simplifiée n°3.</p>
--

Délibération 2014-64

Monsieur le Maire propose qu'une mise à disposition du public relative au projet de modification simplifiée n°3 du plan d'occupation des sols de Fille sur Sarthe soit ouverte du 03 novembre 2014 au 04 décembre 2014.

La commune avait effectué une modification de son POS en 2010 pour permettre la construction d'un champ solaire, et donc l'installation de panneaux photovoltaïques. Elle en avait profité pour corriger certains articles afin de permettre des constructions architecturales contemporaines, plus en adéquation avec les nouvelles préconisations en matière d'environnement et permettre des toits horizontaux (terrasses).

Une modification en ce sens a bien été faite sur les articles UA10, NAI10, NC10 et ND10 mais malencontreusement les articles NA10 et NB10 ont été oubliés et sont restés sous leur ancienne forme.

La présente modification a pour but de mettre en cohérence sur l'ensemble du notre territoire ces nouvelles dispositions.

Le dossier de projet de modification simplifiée n°3 du plan d'occupation des sols et l'exposé de ses motivations seront mis à disposition du public comme suit à la mairie de Fillé sur Sarthe 48 Rue du Passeur pendant 32 jours consécutifs du 03 novembre 2014 au 04 décembre 2014.

Lundi	9h-12h et 15h-18h
Mardi	9h-12h et 15h-18h
Jeudi	9h-12h et 15h-18h
Vendredi	9h-12h et 15h-18h
Samedi	9h-12h

Un registre permettant au public de consigner ses observations sera ouvert au secrétariat de la Mairie de FILLE SUR SARTHE.

VOTE : UNANIMITE.

ECHANGE DE PARCELLE M. HARDOUIN/COMMUNE DE FILLE SUR SARTHE.

Délibération 2014-65

Monsieur le Maire présente un dossier concernant un échange de parcelle entre M HARDOUIN et la Commune de FILLE SUR SARTHE, chemin des Peupliers Route des Vignes.

La Commune de Fillé sur Sarthe cède à Monsieur HARDOUIN David domicilié 780 Route des Vignes à Fillé sur Sarthe la parcelle cadastrée de la manière suivante :
Commune de Fillé sur Sarthe
Section C n°1179 « Domaine Public : partie du Chemin des Peupliers 33 ca.

En échange, Monsieur HARDOUIN David cède à la Commune de Fillé sur Sarthe la parcelle C n°1177 « 780 Route des Vignes » 12 ca.

Etant précisé que :

La parcelle C n°1177 d'une contenance cadastrale de 12 ca cédée à la Commune de Fillé sur Sarthe, résulte de la division de la parcelle C n°699 qui était d'une superficie de 8 a 61 ca.

Le surplus, soit la parcelle C n°1178 d'une contenance cadastrale de 8 a 49 ca, restant appartenir à Monsieur HARDOUIN David.

Suivant D.A. n°713 k vérifié et numéroté au cadastre le 10 juillet 2014.

Les frais d'acte notarié (environ 800 €) seront divisés par moitié entre M. HARDOUIN David et la Commune de FILLE SUR SARTHE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE.

Questions diverses

1) la restauration scolaire après une année de fonctionnement

Le bilan financier

Le nombre de repas : **25 330 repas pour les enfants maternels et élémentaires**
et **1 256 repas** pour adultes

Le total des dépenses : **152 923 €** dont **80 965 €** de prestation Restoria

Le total des recettes : **92 874 €** Le prix moyen d'un repas : **6,04 €**

En comparaison : les prévisions faites en janvier 2013 : nombre de repas : 23 500
prix moyen évalué : **6,33 €**

Le bilan de fonctionnement

La commission de restauration scolaire : 14 membres, réunions bi-trimestrielles,
pour établissement des menus et animations.

L'organisation des services : pas de problème particulier. Remarque sur le temps assez long de récréation. Harmonisation avec les pratiques des enseignants nécessaire.

Les relations avec Restoria : très bon suivi du cahier des charges. Les relations sont sereines. Le cuisinier met en place des animations régulièrement.

2) la sécurité :

Est soulevée le danger de **l'arrêt du bus scolaire au Clos Colin**. Beaucoup d'enfants prennent le car et descendent à cet arrêt qui n'est pas sécurisé. Ils n'ont pas de gilet et les voitures peuvent doubler le car à l'arrêt. Il y a un réel danger. Il est dit que des brassards seront distribués aux jeunes. Il est évoqué la possibilité de visualiser un passage des piétons par un zébra au sol.

Autre point soulevé : le croisement **route des Vignes et chemin des Peupliers** la visibilité du carrefour a été réduite par la pose d'une clôture en limite de propriété. De même, les piétons ne peuvent plus circuler en sécurité depuis qu'un merlon a été créé. Ce point est à revoir.

3) la numérotation des propriété chemin des Peupliers : des personnes ne souhaitent pas utiliser les numéros attribués. Il n'y a pas d'obligation.

4) la réunion avec les jeunes de 11 à 17 ans :

Elle est prévue samedi 18 octobre à 10 h 30 en mairie. Un questionnaire leur sera proposé pour connaître leurs centres d'intérêt et leurs attentes au niveau municipal. Les modifications à apporter au questionnaire sont à donner avant jeudi matin.

5) la coopération décentralisée

Après discussion en commission « Enfance Jeunesse », la coopération décentralisée a été soumise à l'examen de la Communauté de Communes du Val de Sarthe.

6) la présentation du livre sur les « Morts pour la France »

Mardi 4 novembre à 20 heures, l'association culturelle de Cérans-Foulletourte présente publiquement son ouvrage sur **les Morts pour la France** de 1914-1918 de la commune de Fillé. La réunion a lieu en mairie, salle du conseil. Des invitations vont être envoyées.

Lors de la cérémonie du 11 novembre de cette année, des panneaux vont être installés autour du Monument aux Morts. Des pages de la revue seront affichés en A 3 couleur.

La séance est levée à 23 h 30.